

## Les élections taïwanaises, l'envie de démocratie et les tensions en mer de Chine.

Les scrutins présidentiel et législatifs taiwanais du 14 janvier ont modifié le paysage politique dans la Mer de Chine orientale. Le nouveau gouvernement et le parlement devaient se mettre en place le 1 février. Beijing, qui accordait beaucoup d'importance au scrutin, est plutôt satisfait de la réélection de Ma Yingjiu – ouvertement son candidat - puisqu'elle garantit pour un temps encore que Taiwan restera chinois. Selon l'accord de 1992, Guomindang et Communistes sont en effet d'accord pour reconnaître l'existence d'une seule Chine, chacune des parties espérant que l'autre changera de couleur politique et rejoindra la sienne.

La Chine du continent voit aussi dans la réélection de Ma Yingjiu le résultat de son expansion économique. « Sans la croissance de ces dernières années, le résultat du vote eût été différent » (Huangqiu, 16 janvier).

Mais cette satisfaction s'accompagne forcément d'interrogations. La Chine de Taiwan s'est montrée aux yeux de tous les continentaux comme mûre pour le multipartisme et la démocratie élective. D'autre part, le Guomindang n'a recueilli que 51,6% des voix alors qu'il en avait eu plus de 58% en 2008. Plus souple qu'auparavant, l'opposition renouvelée - et hostile à un rapprochement avec le continent - a obtenu six millions de voix (contre 6,8 au parti au pouvoir) et treize sièges supplémentaires. Ce qui montre la persistance de réserves fortes envers le régime continental et envers l'intensification des relations économiques.

Le commerce entre les deux territoires a crû de 36% en 2010. Les investissements de Taïwan sur le continent ont augmenté de 60% en 2011. Parmi les quinze plus gros exportateurs à partir de la Chine populaire, sept seraient des entreprises taiwanaises. 40% des exportations de l'île sont destinées à la R.P.C.. Mais les milieux d'affaires ont des stratégies flexibles et ils peuvent se relocaliser vers d'autres zones à bas salaires d'Asie. Les insulaires peuvent en outre s'inquiéter du millier de fusées pointées vers

leur territoire et de la croissance exponentielle des dépenses militaires continentales.

C'est pourquoi Taipeh continue et continuera de se fournir en armes auprès des États-unis. Ce qui contredit incontestablement le dessein des continentaux, qui cherchent à parvenir à la signature d'un traité de paix, puis à entamer des négociations sur la réunification.

La tenue d'élections démocratiques à Taiwan a donné lieu à beaucoup de discussions sur l'Internet. Pourquoi ne pas faire de même sur le continent ? Le Global Times admet bien le 17 janvier que la question puisse se poser mais il apporte une réponse indigente. « Les systèmes mis en place dans les pays modernes ne conviennent pas exactement aux pays gigantesques comme la Chine. La Chine est trop grande en taille et en population ». Est-ce parce que la Russie est trop grande qu'on y bourre les urnes ? Le Canada, le Brésil et les États-Unis, - tous de dimensions comparables à la Chine - s'en sortent bien, pour leur part. Quant à Hongkong, pourtant minuscule appendice de la Chine méridionale, Beijing trouve que là encore, le suffrage universel n'est pas opportun ? Est-ce cette fois parce que le territoire est trop petit ?

Les pratiques démocratiques de Taiwan attirent la population du continent. Les échanges le prouvent : étudiants, touristes, fonctionnaires, universitaires, athlètes se rendent volontiers dans l'île. La liberté des élections fait réfléchir aussi à la question de Hongkong, qui va choisir son exécutif cette année par un mode de scrutin discutable et où l'on soupçonne les candidats favoris d'être des membres sans carte du parti communiste. Cette élection arrangée contribue à nourrir la méfiance des Taiwanais à l'égard d'un accord politique avec le continent, et ce d'autant plus que les tendances ne sont guère à l'apaisement des tensions dans la région.

Le litige reste vif qui oppose la Chine aux pays riverains de la Mer du Sud. Le 8 janvier, les Philippines ont fermement protesté contre les incursions chinoises

sur leur territoire maritime, comme elles l'avaient déjà fait les 11 et 12 décembre. Pour ne pas se trouver seuls devant la puissance chinoise, les pays plus petits souhaitent faire front commun et trouver des appuis extérieurs, notamment auprès des États-unis. D'où la constitution, à côté du Forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), du Transpacific Strategic Economic Partnership Agreement (T.P.P), marché commun dans lequel la venue de la Chine ne semble pas particulièrement souhaitée alors que Taiwan a déjà affirmé sa volonté de présence. Beijing est cependant parvenu à enfonce un coin dans la logique du T.P.P en signant un accord de libre échange avec la Corée du sud, au grand déplaisir des États-Unis.

La montée en puissance de la Chine et ses ambitions s'expriment de plus en plus clairement dans le domaine de la politique extérieure. En cette année de changement de dirigeants politiques, la voix des faucons chinois se fait distinctement entendre sans qu'on puisse dire son importance réelle dans l'ensemble de l'opinion officielle. Quelques exemples :

« La paix et la stabilité du monde doivent reposer sur la domination d'une civilisation forte et il incombe à la Chine d'assumer avec courage cette mission historique...Combler le vide du pouvoir pour établir la position dominante de la Chine parmi les nations de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est doit être la priorité de la stratégie diplomatique de la Chine dans les prochaines années » (Huangqiu, 27 décembre). Mieux encore : « La supériorité militaire américaine, c'est du bluff...La Chine ne doit pas être intimidée par ces discours sur le maintien d'une prétendue supériorité militaire...elle ne doit pas être aveuglée par les États-unis dont la sacoche est totalement vide. Les États-unis sont déjà un faux richard accablé de dettes et il ne vient en Asie orientale que pour y manger gratuitement » (La voix de la Chine, 6 janvier).

# SOMMAIRE

---

|                                                                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.....</b>                                                                 | <b>4</b>  |
| <b>Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse .....</b>                                                                     | <b>4</b>  |
| <b>Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité. ....</b>                                                                                    | <b>6</b>  |
| <b>Condition ouvrière. Pollutions industrielles. Conflits du travail .....</b>                                                            | <b>7</b>  |
| <b>Conflits de masse. Condition paysanne. Évictions foncières .....</b>                                                                   | <b>8</b>  |
| <b>Minorités ethniques .....</b>                                                                                                          | <b>9</b>  |
| . Question tibétaine                                                                                                                      |           |
| . Question ouïghoure                                                                                                                      |           |
| . Autres minorités                                                                                                                        |           |
| <b>Informations diverses .....</b>                                                                                                        | <b>10</b> |
| <b>Sortie de films chinois.....</b>                                                                                                       | <b>11</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>                                                                                                                | <b>12</b> |
| <b>Sources d'information .....</b>                                                                                                        | <b>12</b> |
| <b>Appel à coopération bénévole du groupe Chine .....</b>                                                                                 | <b>12</b> |
| <b>Lettre ouverte au ministre des Affaires étrangères et européennes<br/>concernant la situation des droits de l'homme en Chine .....</b> | <b>13</b> |

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan)

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

**21 janv.** **Fermeture du microblog (weibo) et du blog de l'écrivain Yang Hengyun.** Né au Hubei mais citoyen australien et résident souvent à Guangzhou, Yang Hengyun traite fréquemment dans son blog des questions de démocratie et il a des millions de lecteurs. Son blog s'était fait l'écho récemment des propos de Yu Jie, l'ancien président du Pen Club indépendant, aujourd'hui réfugié aux États-Unis (voir chapitre 2 suivant), à qui la police s'était dite prête à arrêter et à « enterrer vivant » les intellectuels qui menaçaient la stabilité du régime. (*Weiquanwang*, 21 janvier)

**17 janv.** **Fermeture d'un microblog destiné à faire la lumière sur les procédés employés par la municipalité de Linyi (Shandong)** pour obtenir la destruction des logements et pour intimider les habitants. Les autorités provinciales avaient déjà fermé le 7 janvier le microblog Les réfugiés de Yizhou puis un autre créé quelques jours plus tard dans le même dessein. Ces microblogs ont été conçus par des personnes âgées, auxquelles il avait fallu six mois pour se familiariser avec l'Internet. Elles avaient été affectées par la manière employée par la municipalité de Linyi en 2007 pour obtenir l'éviction « volontaire » de 2.700 habitants et pour bloquer toute action en justice. (*Weiquanwang*, 19 janvier)

**15 janv.** **L'artiste dissident Ai Weiwei a été interpellé pendant deux heures pour « dommage causé à la propriété publique ».** Il semble qu'il s'agisse surtout de blagues de l'artiste pour se moquer des douze caméras installées autour de son domicile afin de surveiller ses allées et venues. Il aurait notamment attaché une lanterne rouge à l'une d'entre elles « pour l'enjoliver ... Je n'avais pas l'intention de les détériorer et je ne l'ai pas fait. Je voulais seulement rigoler » a-t-il assuré sans donner plus de détails. (*South China Morning Post*, 17 janvier)

**11 janv.** **Les autorités ont imposé le silence sur la forte pollution d'air qui affecte la capitale, au moment même où s'y ouvre la Conférence consultative municipale.** La semaine précédente, le maire s'était pourtant engagé à publier le taux de particules polluantes PM2,5, pour répondre à l'irritation croissante de la population devant le secret maintenu sur un élément influençant directement la santé publique (taux de cancer pulmonaire notamment). Selon l'Académie des Sciences, la concentration de PM2,5 aurait augmenté annuellement de 4% depuis 1998. Quant à la particule PM10, en 2011, il est établi que sa présence dans la capitale dépassait de 20% les normes maximales nationales. (*South China Morning Post*, 12 janvier)

**29 déc.** **Le comité du parti du Hubei a interdit aux médias locaux de mener des enquêtes et de conduire des interviews hors de cette province.** Cette décision enfreint les dispositions constitutionnelles selon lesquelles tout citoyen a le droit de critiquer ou de conseiller les agents publics de l'ensemble du pays. De leur côté, les bureaux en charge de la propagande pour Beijing, Tianjing, le Hebei, la Mongolie intérieure et le Shanxi ont signé le 4 janvier un accord pour « l'intégration des ressources de propagande ». L'accord est en général interprété comme une alliance pour écarter les informations négatives et se protéger de mises en cause. La province du Guizhou a vivement critiqué la décision du Hubei. (*South China Morning Post*, 5 janvier)

## MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE ET RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

**21 janv.** **Internée depuis la mi-décembre dans un hôpital psychiatrique de Luoyang (Henan), la pétitionnaire Wang Qunfeng souffre de malnutrition** et son état de santé se dégrade. La famille n'a pas eu droit de lui apporter de la nourriture. Selon le Centre de la Santé mentale de Luoyang, elle ne présente aucun trouble psychique. Wang Qunfeng avait été arrêtée le 14 décembre à Beijing, alors qu'elle requérait le remboursement de frais médicaux pour son père et rapatriée de force par des agents

de Lushi, son district d'origine. Elle a déjà été envoyée en camp de rééducation à trois reprises et détenue dix fois dans des prisons clandestines où elle a été maltraitée. (C.H.R.D., 21 janvier)

**18 janv.** **Condamnation à dix ans d'emprisonnement pour « subversion du pouvoir d'État » de l'écrivain indépendant Li Tie,** par un tribunal de Wuhan. Les articles du dissident critiquaient le monopartisme et le défaut de démocratie en Chine. Li Tie était aussi accusé de contacts avec des organisations à l'étranger ; il avait signé la Charte 08 du mouvement démocratique. Arrêté en septembre 2010, il fut jugé le 18 avril suivant et condamné seulement neuf mois plus tard. C'est la troisième lourde condamnation prononcée cet hiver, après celles de Chen Wei (9 ans de prison) et de Chen Xi (dix ans). Voir bulletin de décembre 2011. (Centre d'information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 19 janvier)

Note : Prononcer un verdict neuf mois après le procès enfreint l'article 168 de la loi de procédure criminelle, laquelle fixe un écart maximum de deux mois et demi. Les autorités de Wuhan ont récusé l'avocat Jin Guanghong, choisi par la famille, et désigné un autre défenseur.

**18 janv.** **L'écrivain dissident Yu Jie, réfugié aux États-Unis depuis le 18 janvier, a dénoncé les tortures** et les traitements « fascistes et barbares » qui l'ont amené à frôler la mort lors de ses détentions successives, depuis plus d'un an. Ami de Liu Xiaobo, le Prix Nobel emprisonné, il avait été placé en résidence surveillée, surveillé, arrêté, soumis à des tortures. D'où son départ pour l'exil. Yu Jie a publié un livre sur le premier ministre : « Wen Jiabao : le meilleur acteur de Chine » où il dénonce l'hypocrisie de ce dernier à l'égard des valeurs démocratiques. (South China Morning Post, 19 janvier)

**17 janv.** **Condamnation à un an de camp de rééducation du pétitionnaire du Hunan Li Huiyin** pour « trouble de l'ordre public ». Sous la Révolution culturelle, il avait déjà fait cinq ans de laogai (réforme par le travail) pour avoir soutenu Liu Shaoqi, alors chef de l'Etat. Il n'avait pu obtenir réparation pour les sévices subis. Par la suite il avait été détenu à maintes occasions. Il avait séjourné un an en camp de rééducation en 2010 et y avait été battu à plusieurs reprises. (C.H.R.D., 17 janvier)

**17 janv.** **Trois pétitionnaires de Chenzhou (Hunan) ont recouvré la liberté après détention dans une prison clandestine de Beijing** pendant plus d'un mois. Deux d'entre eux ont plus de soixante-dix ans. Ils ont été battus en détention et à peine nourris. Les prisons clandestines servent de lieux de détention pour les pétitionnaires dont on veut bloquer les démarches auprès des autorités. (South China Morning Post, 18 janvier)

**17 janv.** **De nombreux Chinois se sont rendus à la résidence de l'ancien premier ministre Zhao Ziyang pour le septième anniversaire de sa mort.** Selon les observateurs, l'affluence dépassait celles des années précédentes. Zhao Ziyang avait été écarté après avoir montré sa compassion pour le mouvement démocratique de la place Tiananmen, en 1989. La censure ne s'est pas exercée sur les nombreux microblogs qui rendaient hommage au défunt ; les rassemblements ont pu s'opérer sans entraves policières. (South China Morning Post, 18 janvier)

**12 janv.** **Le combattant des droits civiques Hu Jia a été questionné pendant sept heures par la police et menacé d'une nouvelle incarcération** s'il continuait de soutenir ses amis militants démocrates. Hu Jia est sorti de prison en juin 2011 après avoir effectué la totalité de sa peine (trois ans et demi d'emprisonnement) ; la police lui reproche de ne pas respecter les conditions de sa libération puisqu'il était privé de droits politiques pendant un an, ce qui lui interdisait de donner des interviews et de prendre des positions en public.

Sur Twitter, Hu Jia avait, malgré les menaces, exprimé son soutien à Liu Xiaobo et à Liu Xia son épouse (le premier, Prix Nobel emprisonné ; la seconde, assignée à résidence) ainsi qu'à Chen Guangcheng (juriste assigné à résidence et privé de contacts extérieurs) et à l'avocat Gao Zhisheng (incarcéré après une disparition de vingt mois). (South China Morning Post, 13 janvier)

**11 janv.** **La police a empêché plus de trois mille pétitionnaires d'accéder aux bâtiments de l'assemblée locale de Shanghai.** Le 14, elle en a bloqué cinq cents autres et procédé à une centaine d'arrestations. (Molihua, 11 janvier ; Boxun, 14 janvier)

**30 déc.** **Après plus de neuf mois de détention, libération de Liu Cunqin.** Arrêtée à la mi-mars

dans la capitale, elle avait été incarcérée dans une prison clandestine dans le district Pujiang, près de Chengdu (Sichuan). Un autre pétitionnaire, Jiang Guorong, appréhendé avec elle, avait été relâché début décembre. (Weiquanwang, 1 janvier)

**12 déc.** **Condamnation à un an de camp de rééducation de Wei Hanzhong** du district de Jieshou (Anhui) pour avoir pétitionné le 30 novembre à Beijing devant le siège du Programme des Nations unies pour le Développement. (C.H.R.D., 6 janvier)

## AVOCATS . APPAREIL JUDICIAIRE. CRIMINALITÉ.

**14 janv.** **L'internet révèle de nombreuses violations des normes pénitentiaires.**

- Le dissident Liu Yonggen du Henan, incarcéré pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État », n'a droit à aucun contact avec sa famille et doit travailler en atelier plus de dix heures par jour.
- Xie Fulin, du Hunan, dont la santé est chancelante, se voit refuser toute hospitalisation et son épouse ne peut lui remettre de médicaments ; il n'a accès à aucun document écrit.
- La famille de Chen Xi, condamné à dix ans de prison en décembre, ne sait pas où il se trouve malgré de nombreuses démarches.
- Wang Qunfeng, détenue en hôpital psychiatrique, ne reçoit pas les soins nécessaires (voir rubrique précédente).
- On ignore depuis au moins six mois où se trouve la cybernaut Liang Haiyi, autrefois incarcérée à la prison de Harbin (Heilongjiang).
- Xie Changfa, condamné à treize ans de prison pour « subversion du pouvoir d'État » et membre du Parti démocrate interdit, est astreint à dix heures de travail journalier. Il aurait décidé de commencer une grève de la faim pour protester contre le traitement qu'on lui inflige. Sa famille n'est autorisée ni à lui écrire ni à lui apporter de la lecture.

(C.H.R.D., 14, 10, 5, 3 janvier)

**6 janv.** **Les bureaux de contrôle disciplinaire ont en 2011 enquêté sur 137.859 cas de « violations disciplinaires »** au sein du secteur public et décidé de sanctionner 142.893 individus. Parmi eux, 4.843 agents publics travaillant à un niveau supérieur à celui du district. (Xinhua, 6 janvier)

**2 janv.** **L'ancien avocat Gao Zhisheng a été transféré dans le district Shaya de la préfecture Aksu** (Xinjiang) alors que son emprisonnement aurait dû se passer dans la capitale. Il échappera ainsi à l'attention des ambassades et des journalistes étrangers. Des incertitudes persistent néanmoins sur sa situation : les autorités n'ont pas permis à son frère cadet de lui rendre visite, affirmant qu'il était parti pour « trois mois de rééducation » puis assurant qu'il ne souhaitait pas rencontrer sa famille. (C.H.R.D., 19 janvier ; Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la Démocratie, 2 janvier)

**29 déc.** **Selon le ministère de la Sécurité, la police aurait découvert depuis janvier 2011 24.000 escroqueries** à la carte bancaire, - fabrication de cartes, retraits frauduleux, paiements illégaux -, arrêté neuf cent vingt-sept criminels et récupéré quatre cents millions de yuan. (Xinhua, 29 décembre)

**28 déc.** **Selon l'avocat Liu Xiaoyuan, la nouvelle disposition prévue dans le projet de loi de procédure criminelle a pour objet principal de prévenir le recours à un avocat dans la période de détention.** Selon l'amendement, un citoyen peut être détenu un mois secrètement, puis être envoyé en résidence surveillée pour un maximum de six mois. Dans certaines circonstances, la famille n'a pas à être informée de la détention ou de l'arrestation. Une personne peut donc disparaître pour sept mois sans que les proches sachent ce qui s'est passé. (Ming Pao, 28 décembre)

## CONDITION OUVRIÈRE. POLLUTIONS INDUSTRIELLES. CONFLITS DU TRAVAIL.

**20 janv.** **Le taux de chômage officiel dans les villes s'élève à 4,1 % en 2011, soit le même niveau qu'en 2010.** La création d'emplois atteint 12,21 millions de postes, soit plus que l'objectif initial de 9 millions. Au total, le gouvernement veut rester sous le seuil de 5% de chômeurs. (Xinhua, 20 janvier)

(Note LdH : Les statistiques de chômage n'incluent pas le chômage dit déguisé, fréquent dans tous les pays pauvres et qui se manifeste entre autres dans la surabondance des petits commerces, des vendeurs de rues ou des petits services. Il faut rapprocher des douze millions d'emplois urbains créés les quinze millions d'individus qui chaque année quittent les campagnes)

**25 janv.** **Les décharges d'une société minière ont gravement contaminé au cadmium la rivière Lonjiang** près de Hechi au Guangxi. Les habitants riverains de Yizhou, ont été invités à ne pas boire l'eau de la rivière. La catastrophe écologique a été repérée par la mort de nombreux poissons à compter du 15 janvier. Les services officiels ont jeté dans la rivière du chlorure d'aluminium pour dissoudre le cadmium. (Xinhua, 25 janvier)

**16 janv.** **A l'approche du Nouvel an chinois, la police a lancé une campagne contre les impayés de salaires** en se fondant sur un amendement apporté à la loi pénale en 2011. Le texte permet l'arrestation des chefs d'entreprise en fuite alors qu'ils n'ont pas versé les salaires de leurs employés.

- 16 janvier, arrestation, à Xiangtan (Hunan), d'un patron avec un arriéré de 800.000 yuan et d'un autre à Foshan (Guangdong) avec un arriéré de 300.000 yuan.
- 11 janvier, à Zhuzhou (Hunan), arrestation pour un arriéré de 104.000 yuan
- 8 janvier, à Guangzhou (Guangdong), arrestation pour un arriéré de 200.000 yuan
- 6 janvier arrestation pour un arriéré de 400.000 yuan à Wenzhou (Zhejiang)

Le China Labour Bulletin se réjouit de cette application de la loi mais souhaite qu'elle soit mise en œuvre tout au long de l'année et pas seulement à l'occasion de la fête annuelle. (China Labour Bulletin, 17 janvier)

**13-16 janv.** **Deux mille ouvriers de l'une usine de construction automobile Changan située à Jindezhen (Jiangxi) ont fait une grève de quatre jours** et bloqué une route à grande circulation pour protester contre le niveau des salaires et les licenciements consécutifs à la vente par le groupe Changan de la division automobile. Les grévistes entendaient obtenir satisfaction avant le Nouvel an. Et se déclaraient prêts à partir défendre leur cause dans la capitale. (Molihua, 17 janvier)

**14 janv.** **Des accrochages entre ouvriers et policiers a fait plusieurs blessés à l'usine japonaise Sanyo de Shenzhen** (Guangdong). Les ouvriers bloquaient les rues par crainte des conséquences entraînées par la fusion des activités de Sanyo et de Panasonic. (Molihua, 16 janvier)

**11 janv.** **Un millier d'ouvriers de la fabrique de jouet Chuanying ont manifesté pour le paiement des arriérés de salaires devant la municipalité de Hengli**, près de Dongguan (Guangdong). Les dirigeants de l'entreprise hongkongaise en faillite avaient quitté la ville sans verser les rémunérations. La police a arrêté plusieurs d'entre eux le lendemain et dégagé les rues. La municipalité a, sans tarder, versé les arriérés et trouvé des emplois. (Molihua, 13 janvier)

**9 janv.** **Le Bureau de la Sécurité du travail du Guizhou a fermé 735 mines non charbonnières en 2011** pour non respect des normes de sécurité. Les responsables des mines fonctionnant illégalement ont reçu des sanctions. (Xinhua, 9 janvier)

**5-9 janv.** **Mille ouvriers ont fait cinq jours de grève à la brasserie belge Anheuser-Busch de Dalian** (Liaoning) pour obtenir un relèvement des rémunérations. La police aurait arrêté quelques-uns d'entre eux. (Molihua, 9 janvier)

**28 déc.** **Une dispute au sujet du versement des primes de fin d'année a débouché sur une grève de trois jours à l'usine d'électronique coréenne de Nanjing LG Display.** Huit mille ouvriers avaient cessé le travail le 25 décembre après avoir appris que le montant de leur prime ne serait que le tiers de ce que recevrait le personnel coréen. Ils ont obtenu le doublement de la somme initialement prévue. Certaines des banderoles des manifestants attaquaient vivement le syndicat officiel. La décision discriminatoire prise par l'entreprise résulterait de restrictions de crédits bancaires. (*South China Morning Post*, 29 décembre)

Les conflits sociaux sont si nombreux que l'on ne peut les rapporter tous. En plus des précédents, la presse a signalé en janvier des conflits d'entreprise à Wuhan (Hubei), Wuzhou (Guangxi), Wuxi (Jiangsu), Shanghai, Chengdu (Sichuan), Qingdao (Shandong), Chengde (Hebei), Nanning (Guangxi), Xuzhou (Jiangsu). Le *China Labour Bulletin* apporte quelques détails dans un article du 9 janvier 2012 (<http://www.clb.org.hk/en/node/101213>)

## CONFLITS DE MASSE. CONDITION PAYSANNE. ÉVICTIONS FONCIÈRES.

**17 janv.** **Un millier de paysans de Wanggang, district de Baiyun (Guangdong), ont manifesté devant les bâtiments municipaux de Guangzhou à propos de réquisitions de terrains et d'affaires de corruption.** Ils ont menacé de faire de leur village un « second Wukan » en référence au village de la même province qui avait tenu tête aux autorités pendant le dernier trimestre de 2011. Les manifestants ont accusé leur chef de village d'être lié à un gang de la triade et de détourner des fonds des coopératives. Le vice-maire de Guangzhou a reçu cinq villageois, dans une démarche de conciliation qui rappelle celle de l'affaire de Wukan. (*South China Morning Post*, 18 janvier)

**15 janv.** **Le village de Wukan (Guangdong) a élu un nouveau comité du parti,** avec à sa tête Lin Zulian, l'un des dirigeants du mouvement de protestation contre les accaparements de terre et les détournements de fonds. (*Global Times*, 16 janvier)

**15 janv.** **Après une querelle avec les dirigeants locaux du parti au sujet d'une affaire de corruption, le chef du village de Beitai (Hebei) a mis le feu aux bâtiments municipaux** en y jetant des liquides inflammables. Le secrétaire du parti ainsi que des membres de la municipalité ont été brûlés et hospitalisés. Le chef de village, lui aussi touché par les flammes, est détenu par la police. (Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la démocratie, 16 janvier)

**12 janv.** **Selon le ministère de la Terre et des Ressources, 70.000 cas d'usage illégal de terrains ont été décelés en 2011,** soit 5,8% de plus que l'année précédente. Les surfaces concernées couvrent plus de cinquante mille hectares, dont un peu plus d'un tiers de terres arables. Les autorités s'inquiètent de la diminution de ces dernières à l'échelle nationale et ont fixé en ce domaine un minimum de cent-vingt millions d'hectares. (*Xinhua*, 12 janvier)

**12 janv.** **La détention de six villageois d'ethnie Hui à Xibian** (Fujian), après une manifestation de masse le 27 décembre contre des accaparements de terre organisés par le secrétaire du parti, a conduit à une démarche de plusieurs centaines de pétitionnaires devant les bâtiments municipaux de Chendai. (Canyu, 2 janvier ; R.F.A., 13 janvier)

**30 déc.** **Les villageois de Wukan au Guangdong sont satisfaits des premiers résultats de l'enquête menée par le gouvernement provincial.** Ces conclusions confirment l'illégalité des réquisitions de terrain et la corruption des responsables locaux du parti qui mettaient dans leur poche une bonne partie de la vente des terrains. Les villageois s'interrogent cependant sur les conséquences pratiques que les autorités tireront de l'enquête. (*South China Morning Post*, 1 janvier)

**29 déc.** **Arrestation de trente villageois de Haosi, près de Zhongshan** (Guangdong) parmi plus de cinq cents manifestants qui protestaient contre des accaparements de terres. La police aurait laissé inconscients plusieurs blessés. Les paysans n'avaient découvert leur expropriation qu'à l'arrivée, un mois plus tôt, des ouvriers et du matériel de terrassement. Ils n'ont reçu aucune compensation. (*South China Morning Post*, 31 décembre)

## MINORITÉS ETHNIQUES

### QUESTION TIBETAINE

Depuis mars 2011, on compte seize suicides de Tibétains. Au Sichuan, onze dans le district de Ngaba, deux dans le district de Tawu, un dans le district de Kardzé ; dans la région autonome du Tibet, un dans le district de Chamdo ; au Qinghai, un dans le district de Darlag. (B.B.C., 19 janvier)

**26 janv.** Les autorités ont supprimé les autorisations de voyage au Tibet pour les mois de février et mars, craignant des troubles à l'occasion du Nouvel an tibétain ou de célébrations en l'honneur des moines qui se sont suicidés. (*Mingpao*, 26 janvier)

**24 janv.** Des manifestants ont attaqué un poste de police à Serthar (Seda) dans la préfecture autonome de Garzé (Sichuan). Les policiers ont ouvert le feu et tué un manifestant, selon Xinhua ; au moins deux, selon Free Tibet ; on compterait de nombreux blessés des deux côtés. La ville est sous couvre-feu ; les habitants restent chez eux par crainte des fusillades. (*Xinhua*, 25 janvier ; *Free Tibet*, 24 janvier)

**23 janv.** Une bagarre entre policiers et manifestants a fait un mort et plusieurs blessés dans le district Luhuo de la préfecture autonome tibétaine Gardzé (Ganzi au Sichuan). Les manifestants, parmi lesquels plusieurs moines, s'étaient rassemblés à l'annonce d'un prochain suicide par le feu. Selon les sources officielles, il s'agissait d'une rumeur. (*Xinhua*, 23 janvier)

**14 janv.** Les forces de sécurité ont tué par balle une femme âgée lors d'une manifestation de sept cent Tibétains. Ceux-ci, armés de bâtons, ont assiégié un poste de police ; ils protestaient contre les coups donnés au jeune Lobsang Jamyang qui avait tenté de s'immoler par le feu dans la ville de Ngaba (Sichuan). (R.F.A., 17 janvier)

**9 janv.** Saccage par un groupe de villageois d'une poste de police à Nanba, district de Labrang (Gansu) le lendemain de la mort par balle du Tibétain Gурго Тseten. Il était accusé de voler des tentes sur un chantier de piste d'aviation contesté, parce que proche d'un lieu saint. (R.F.A., 10 janvier)

**8 janv.** Le chef-adjoint de la Conférence consultative régionale a annoncé la reprise en main de la gestion des monastères, dans le dessein de promouvoir les valeurs patriotiques chez les moines et les nones et de réduire l'influence du dalai lama. Officiellement, le Tibet a plus de 1.700 sites religieux, où vivent 46.000 moines et nones. (*Xinhua*, 8 janvier)

**8 janv.** Mort d'un lama tibétain, après suicide par le feu dans la ville de Gyumi, préfecture autonome de Golog (Qinhai). Des centaines de Tibétains s'en sont pris au poste de police, qui refusait de rendre le corps. Les manifestations se sont poursuivies le lendemain. (*South China Morning Post*, 10 janvier)

**6-7 janv.** Mort de deux Tibétains d'une vingtaine d'années, suicidés par le feu dans la municipalité de Ngaba (Sichuan). L'agence Xinhua affirme qu'il s'agissait de deux voleurs et qu'ils se sont tués pour camoufler leur faute. (R.F.A., 9 janvier)

**26 déc.** Selon les statistiques de la Région autonome, le revenu par habitant des zones rurales a augmenté en 2011 de 13,6% ; il y aurait eu une croissance annuelle à deux chiffres depuis neuf ans, ce qui équivaudrait – si l'on s'en tient à une croissance de 10% – à multiplier par 2,35 le revenu de 2003. Le revenu annuel moyen d'un paysan tibétain était de 4.138 yuan en 2010 soit environ 501 euros selon les chiffres officiels rapportés dans le bulletin de décembre 2011. (A partir de données Xinhua, 26 décembre)

## QUESTION OUIGHOURE

- 28 déc.** Selon Xinhua, la police aurait sauvé deux otages et tué sept terroristes à Guma (en chinois Pishan) dans la préfecture de Hotan. Le groupe aurait résisté à l'arrestation et tué un policier. Le 30 décembre, les autorités locales affirmaient que quinze Ouighours s'étaient perdus en chemin alors qu'ils allaient recevoir une formation à la Jihad hors des frontières. ; ils auraient forcé deux bergers du village de Mukula à leur montrer la route.  
Mais selon les villageois, quatre femmes se trouvaient parmi les sept tués. La police aurait emmené cinq enfants en détention dont deux auraient été atteints par balle. Le Congrès mondial ouighour demande une enquête indépendante sur la réalité de l'événement. (Xinhua, South China Morning Post, R.F.A. 29-30 décembre)

## AUTRES MINORITÉS

- 30 déc.** La destruction d'une mosquée à Taoshan (Région autonome Hui du Ningxia) a provoqué une bagarre. Il y aurait eu au moins cinq morts, selon les manifestants. La police nie les décès mais reconnaît l'arrestation de quatre-vingt personnes. Une trentaine de villageois hui étaient encore détenus dans les locaux de la police le 13 janvier. (Centre d'information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 2 janvier ; R.F.A., 13 janvier)

## INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

- 22 janv.** La production d'acier brut s'est élevée en 2011 à 683,27 millions de tonnes, en progression de 8,9% ; celle d'acier laminé, à 881,31 millions de tonnes, en progression de 12,3%. Les importations de minéraux de fer ont atteint 686,06 millions de tonnes (+10,9%) et les exportations de produits sidérurgiques, 48,88 millions de tonnes (+ 14,9%). (Xinhua, 22 janvier)
- 20 janv.** Les écarts de revenus moyens entre urbains et ruraux se situent à 3,13 en 2011 (contre 3,23 en 2010 et 3,33 en 2009). Les chiffres donnés par une enquête menée auprès de 74.000 ménages ruraux et 66.000 ménages urbains donnent respectivement 6.977 yuan (1.105 \$) et 21.810 yuan (3.456 \$). (Xinhua, 20 janvier)  
*Note : ces chiffres moyens recouvrent de grandes disparités de revenus, en particulier dans les villes.*
- 21 janv.** 28.000 individus sont morts du SIDA en 2011. Les nouvelles infections s'élèveraient à 48.000 selon un document élaboré par le ministère de la Santé, l'O.M.S. et le Programme des Nations Unies pour le virus HIV et le SIDA. 780.000 personnes sont porteuses du virus, dont 154.000 atteintes par le SIDA. 73,5% de ces dernières reçoivent un traitement.
- 20 janv.** En 2012 au Shaanxi, 380.000 personnes seront déplacées hors de leurs zones de résidence affectées par diverses catastrophes naturelles, - dont 285.000 dans le sud de la province et 88.000 dans le nord. (Xinhua, 20 janvier)
- 19 janv.** Vingt-quatre des trente et une provinces ont supprimé la gratuité des soins médicaux pour les fonctionnaires. La capitale fut la première à prendre cette mesure à compter du premier janvier. Les intéressés relèvent maintenant d'un régime d'assurance maladie. (Xinhua, 19 janvier)
- 18 janv.** Selon le Bureau national des Statistiques, 271 millions de personnes ont vécu plus de six mois en 2011 hors de leur lieu d'enregistrement, soit 9,77 millions de plus qu'en 2010. Pour la première fois depuis dix ans, les effectifs de population active (15 à 64 ans) ont décrue (- 0,1%). Ils représentent 74,4% de la population totale. (Xinhua, 18 janvier)
- 7 janv.** La fédération chinoise des syndicats comprenait en fin 2011 258 millions de membres, soit un cinquième de la population active. Parmi eux, 94 millions d'ouvriers migrants, en provenance des campagnes. Des négociations collectives sur les salaires ont été ouvertes dans vingt-trois des trente et une provinces ; elles couvrent cent millions de salariés et 1,74 million d'entreprises. (Xinhua, 7 janvier)



- 31 déc. Annonce de la construction d'un aéroport à Huatugou, près de Haixi, sur le plateau tibétain dans le Nord-ouest du Qinghai. Le site fonctionnera à partir de juin 2014. Il est proche d'une zone pétrolifère. (Xinhua, 31 décembre)
- 

## SORTIE DE FILMS CHINOIS

Deux films intéressants du réalisateur Wang Bing sur la répression qui a suivi le mouvement dit des cents fleurs (1957-1958) et sur les conditions de vie épouvantables, aggravées par la famine, dans les camps de travail, notamment dans celui de Jiabiangou (1960-1961) situé au Gansu, aux confins du Xinjiang et de la Mongolie.

Le premier, **FENG MING, Chronique d'une femme chinoise**, (2007) relate sous forme d'un long entretien, l'aventure personnelle tragique d'une journaliste qui avait de bonne foi participé avec son époux au mouvement de critique des autorités et qui s'est trouvée condamnée à des travaux forcés, loin de son mari, envoyé et décédé à Jiabiangou. (186 minutes). Le second, **Le fossé**, (2010) est une fiction à caractère documentaire sur la vie et la mort à Jiabiangou, jusqu'à la fermeture du camp. Le réalisateur s'est manifestement inspiré de l'histoire de He Feng Ming qu'il avait tournée trois ans plus tôt. (109 minutes).

Ils seront visibles au Cinéma Le Nouveau Latina, 20 rue du Temple, 75004 Paris à partir du 7 mars pour Feng Ming et à partir du 14 mars pour le Fossé.

Le 29 février à 20 h, est prévue au cinéma Le Nouveau Latina une avant-première en présence de Wang Bing, dans le cadre du Festival International des Droits de l'Homme.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

- **UNE CARTE DES CONFLITS OUVRIERS EN 2011 ET 2012.**

En chinois, accessible sur le site :

<http://ditu.google.com/maps/ms?hl=zh-CN&ie=UTF8&brcurrent=3,0x31508e64e5c642c1:0x951daa7c349f366f,1%3B5,0,0&msa=0&msid=204331830402490124831.00049bbcdbe9a22aeae5&ll=29.22889,115.576172&spn=51.484217,79.013672&z=4>

Carte très complète avec le détail de chacun des conflits. Malheureusement non traduite.

## SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, Utopia, The Standard, Weiquan Wang, Wen Wei Po.

### APPEL A COOPÉRATION BÉNÉVOLE DU GROUPE CHINE

Les tensions politiques et sociales s'accroissent, le poids international de la Chine s'alourdit et le travail du groupe augmente. Nous voulons informer, sensibiliser et organiser des actions concrètes. Le groupe Chine ne dispose que de faibles moyens au regard de l'ampleur des tâches. Il serait donc très heureux d'accueillir de nouveaux membres.

La connaissance du chinois n'est pas indispensable en particulier pour le travail de communication qui devient essentiel ; mais il faut disposer d'un ordinateur pour maintenir les échanges entre les réunions mensuelles. Toute personne intéressée peut s'adresser au secrétariat de la Ligue.

*Nous serions aussi très contents de recevoir vos commentaires et suggestions concernant le bulletin et son contenu.*

**POUR PRENDRE CONTACT,**  
écrire à :

communication@ldh-france.org  
en indiquant en objet de votre  
mail : «Groupe Chine».

Lettre ouverte au ministre des Affaires étrangères et européennes concernant la situation des droits de l'Homme en Chine



**Monsieur Alain Juppé**  
**Ministre des Affaires étrangères**  
**et européennes**  
**37 quai d'Orsay**  
**75351 Paris cedex 07**

**PRÉSIDENT**  
Réf. 25/12/PT/DG/AG

Paris, le 23 janvier 2012

Monsieur le ministre,

La Chine et les Chinois fêteront le nouvel an lunaire le 23 janvier. La France présentera ses vœux à la Chine comme de coutume. Par-delà la diplomatie de courtoisie, la diplomatie des droits de l'Homme est-elle encore vivante ? Nous vous demandons de ne pas oublier les défenseurs chinois des droits de l'Homme particulièrement opprimés cette année, de rester les yeux ouverts sur la triste réalité d'aujourd'hui en Chine et d'agir dans le dessein d'obtenir des résultats.

La majorité des Chinois continuent de voir leurs droits fondamentaux bafoués, à commencer par la liberté d'expression et de conviction. Nous espérons que lors de vos prochains contacts avec votre homologue vous rappellerez à la Chine ses responsabilités, au nom de la France et des Français.

En Chine, l'accaparement des terres, la misère paysanne et ouvrière, l'absence d'élections libres, les violences policières, la corruption des municipalités, les détentions arbitraires et les scandales alimentaires, le contrôle et la répression des internautes, des journalistes, des pétitionnaires et des avocats sont choses quotidiennes.

Nous vous rappelons quelques faits récents:

- Liu Xiaobo, prix Nobel de la paix, reste sous les verrous et pour de longues années, tout comme plusieurs centaines de prisonniers d'opinion.
- Quelque deux cents intellectuels et artistes ont été détenus plusieurs mois, sans information de leur famille, parce que suspects de sympathie pour les « révoltes de jasmin ».
- Une quinzaine de religieux tibétains se sont immolés l'année dernière.
- Chen Xi, Chen Wei ont été condamnés à de très lourdes peines fin 2011 ; l'avocate Ni Yulan encourt, ainsi que son époux, de semblables sanctions.
- La peine de mort est appliquée largement et touche chaque année plusieurs milliers d'individus ; sans qu'aucune statistique soit transmise puisqu'il s'agit d'un « secret d'État ».

Nous avons bien noté la réponse faite par le porte-parole du Quai d'Orsay le 19 décembre et les deux déclarations européennes du 22 décembre et du 4 janvier concernant Gao Zhisheng, Chen Xi, Chen Wei et Ni Yulan. Cependant, nous restons persuadés que ces prises de position doivent être couplées au niveau national et que chaque membre du gouvernement devrait reprendre à son compte ces préoccupations lors des rencontres politiques de haut niveau avec des dirigeants chinois.

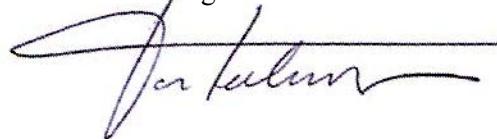
Nous souhaitons que le gouvernement français exprime avec fermeté sa désapprobation de pratiques répressives et dictatoriales, ce qui répondrait aux aspirations des démocrates chinois qui gardent leur confiance dans les traditions démocratiques de notre pays. Il vous incombe tout particulièrement, monsieur le ministre, d'exprimer avec force les réserves de la France à l'égard de ce régime anachronique et de veiller à leur donner une portée pratique.

Dans sa politique envers la Chine, la France semble trop souvent compter sur les initiatives de Mme Ashton et sur le dialogue euro-chinois à propos des Droits de l'Homme. Or ce dialogue piétine, son rythme est fixé par la partie chinoise qui se permet d'annuler une session et de ne pas répondre aux questions européennes, particulièrement concernant les demandes de libération des nombreux prisonniers politiques. Un tel manque d'initiative donne à croire que ni notre pays ni l'Europe ne prennent réellement à cœur la défense des Droits de l'Homme ; ils semblent se soumettre au dictat de la Chine et plier devant la menace de contre-mesures commerciales ou financières.

Nous attendons des prises de position officielles et un engagement public de la France sur un sujet qui constitue désormais une des grandes priorités politiques mondiales, ne serait-ce qu'en raison du poids démographique du pays et de la place occupée au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Si des initiatives concrètes ont été prises par la France en ce domaine qui nous tient tant à cœur et qu'elles nous aient échappé, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en informer.

Nous pensons, monsieur le ministre, que ce serait un honneur pour la diplomatie française de commencer ainsi l'année 2012, et vous prions d'agrérer l'expression de notre haute considération.

Pierre Tartakowsky  
Président de la Ligue des droits de l'Homme



Dominique Guibert  
Secrétaire général de la Ligue des droits de l'Homme



Courrier envoyé le 23 janvier 2012 par voie postale et par fax.